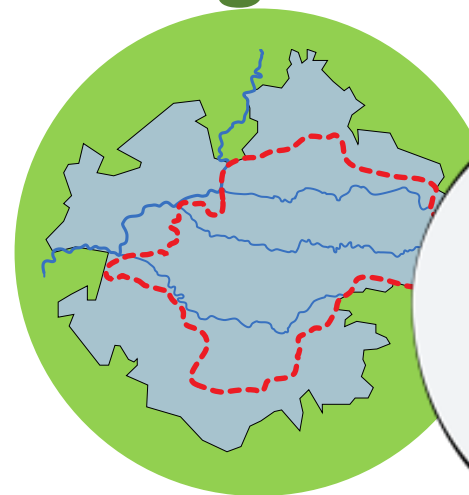


Inventaire et protection du bocage

La Chapelle-Glain

R02 Présentation de la pré-localisation des éléments bocagers



" Ne coupe pas
l'arbre qui te donne
de l'ombre"

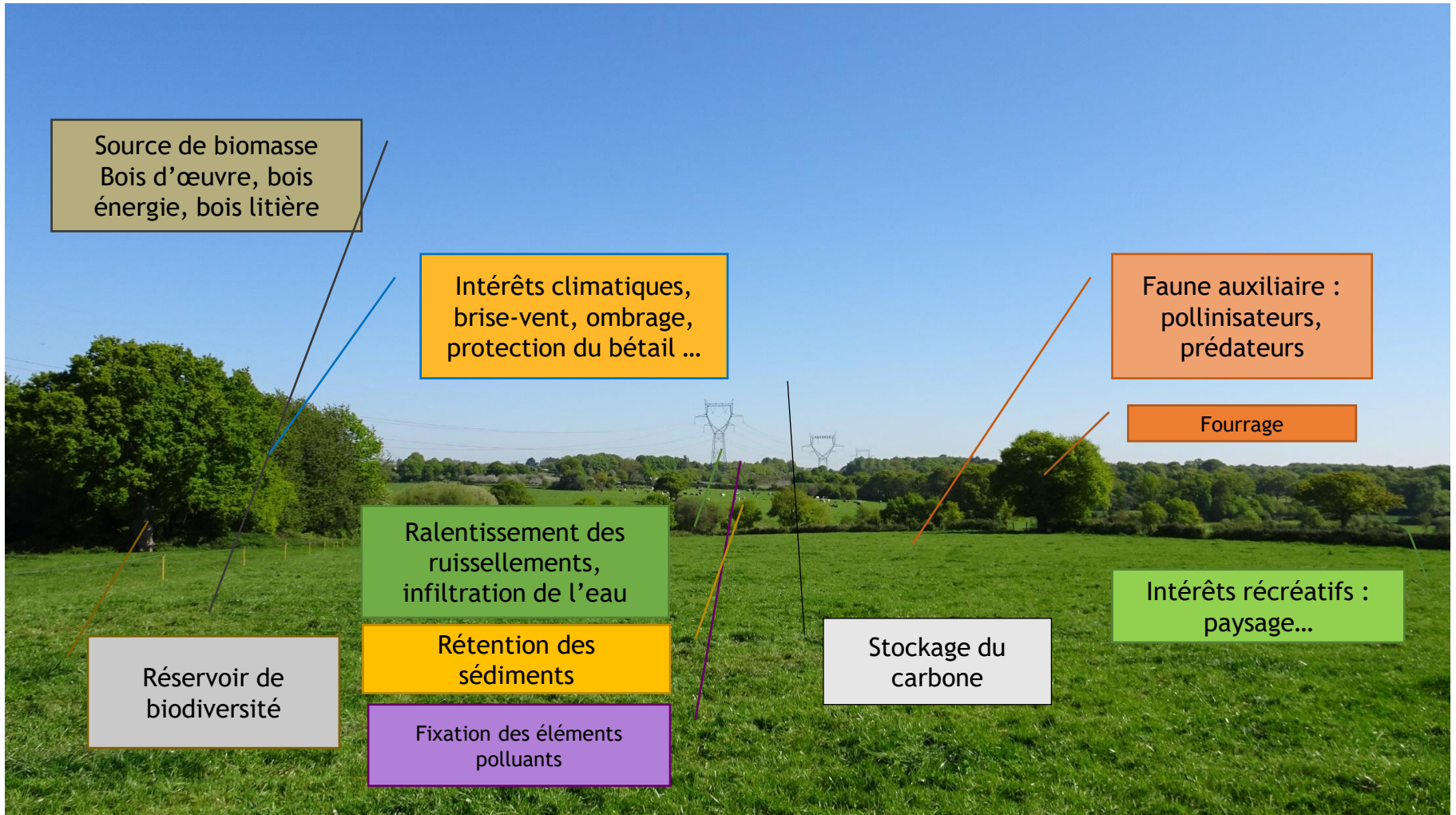
Proverbe arabe

Ordre du jour

- Le contexte
- Déroulé de l'opération et parties prenantes
- Présentation de la carte de pré-localisation des éléments bocagers
- Présentation des premiers résultats
- Calendrier prévisionnel

Les multiples rôles des haies bocagères

Une valeur ajoutée à l'échelle des territoires



Une opération encadrée

Un cadre règlementaire

Code civil, Code rural , Code de l'Environnement, Code Forestier, Code de l'Urbanisme

Le SAGE Vilaine

La stratégie « éviter, réduire, compenser » s'applique à la protection du bocage.

Disposition 105: **Inventorier et protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme**

Disposition 106: **Constituer dans les communes un « groupe de travail bocage**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Châteaubriant – Derval

Une opération encadrée

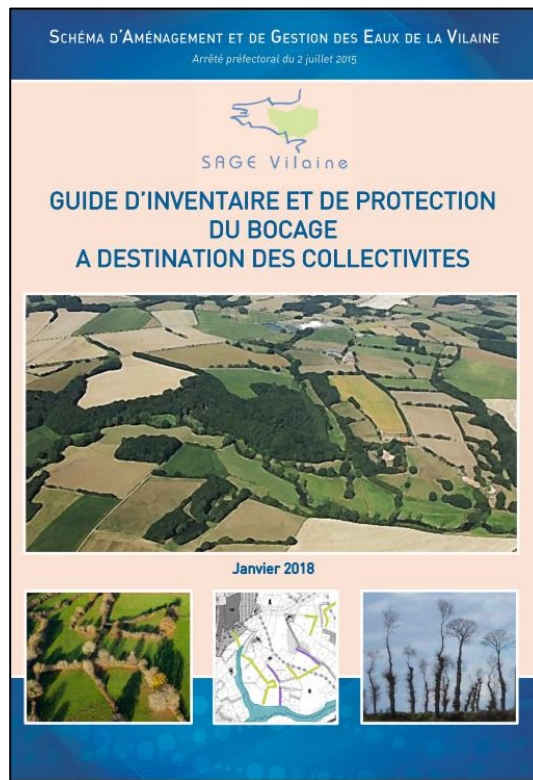
Un cadre méthodologique

SAGE Vilaine – Guide d’inventaire et de protection du bocage à destination des collectivités (2018)

« **Inventorier et protéger l'ensemble du maillage bocager** »

Une protection large du bocage donne aux élus locaux un droit de regard sur l'évolution du bocage et donc du paysage. La protection permet d'avoir des leviers de compensation lors de la suppression de certains linéaires.

Cahier des Charges du Syndicat Chère Don Isac



Pourquoi inventorier ?

Objectif :

- Protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme pour :
 - conserver les multiples fonctions du bocage,
 - avoir connaissance du patrimoine bocager du territoire

*« Stopper l'érosion du bocage et, à partir du bocage existant recensé, de protéger, améliorer et faire évoluer le maillage bocager pour qu'il soit compatible avec l'ensemble des usages du territoire »
(Guide du SAGE Vilaine), 2018*

**Inventaire
bocager et
mesures de
protections**

- Avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocagers sur le territoire ;

« Faire parler la carte » / « Analyser les données au regard, entre autres, des enjeux hydrauliques »

**Diagnostic
bocager**

Afin de :

- Préserver la ressource en eau ;
- Maintenir et/ou reconstituer un paysage fonctionnel ;
- Participer au maintien d'une agriculture durable.

1. Déroulé de l'opération et parties prenantes



Déroulé de l'opération

Juillet 2021

R01 : Réunion de lancement des opérations

Présentation des objectifs, de la méthode et du prestataire

**PRELOCALISATION DES ELEMENTS
BOCAGERS**

SIG

R02 : Présentation des résultats issus de la pré-localisation

Réunion GCB

PHASE DE TERRAIN

Inventaire

R03 : Présentation de la carte des éléments bocagers

Réunion GCB

CONSULTATION

Dont permanences en mairie

R04 : Pré-validation de l'inventaire

Réunion GCB

Echanges sur les outils de protection du bocage

R05 : définition des mesures de protection du bocage

Réunion GCB

Décembre 2021

1^{er} trimestre
2022

**REDACTION DU
DIAGNOSTIC**

**REDACTION DU
REGLEMENT DE
PROTECTION**

Les parties prenantes

LA CHAPELLE-GLAIN

- Constitution le Groupe Communal Bocage (GCB)
- Convocation aux réunions communales
- Organisation de la consultation publique
- Validation de l'inventaire et des mesures de protection du bocage

LE GROUPE COMMUNAL BOCAGE

- Apporte ses connaissances du bocage du territoire
- Facilitateur pour le travail du prestataire sur le terrain
- Ajustements et pré-validation de l'inventaire
- Echanges et définition des mesures de protection du bocage et des mesures compensatoires

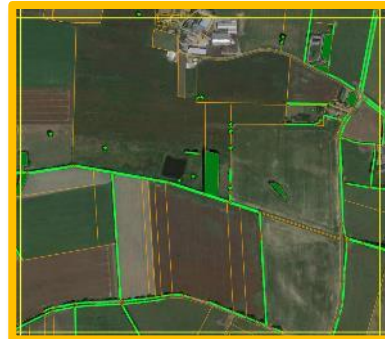
LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

- Mandate le prestataire IB
- Veille au bon respect du cahier des charge et au bon déroulement des opérations
- Expertise technique
- Animation globale de la démarche

LE BUREAU D'ÉTUDES IB

- Expertise naturaliste et co-animation de l'étude
- Prépare les réunions avec le SCDI, rédige les CR
- Réalise l'inventaire et le diagnostic et rédige les mesures de protection du bocage

2. La méthodologie



Les éléments bocagers inventoriés



Haies et talus



Alignements d'arbres



Arbres isolés



Les surfaces boisées

Quels éléments sont cartographiés ?

la méthodologie suivie reprend les éléments édités dans le SAGE Vilaine













Talus

Levée de terre linéaire significative par rapport au niveau topographique adjacent (min. 50 cm)

Haie

Entité linéaire à plat, en creux, ou sur talus, de végétation au moins arbustive, mais qui peut également se mêler à une strate arborée (haie multistrate). L'emprise maximale en largeur < 10 m.



Arbres	Arbustes	Autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs, ...)	Dénomination PAC
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Alignement d'arbres
			Broussaille

« Exploiter et préserver la haie », juin 2018, DDTM44.

Quels éléments sont cartographiés ?

Les alignements d'arbres

Linéaires bocagers constitués uniquement d'essences arborées (chênes, peupliers, platanes, châtaigniers, etc.) sans liaison arbustive entre les entités arborées.



Quels éléments sont cartographiés ?

Les arbres isolés

Ce sont des arbres (ou petits groupements d'arbres), de taille significative, isolés et en dehors des aires urbanisées. Ils ne se rattachent alors à aucune des définitions précédentes.



Quels éléments sont cartographiés ?

Les surfaces boisées

Entités surfaciques (tout ou partie de parcelle) où la couverture en essences arborées est supérieure à 10%. Cela ne concerne donc pas les parcelles de landes et fourrés qui ne comporteraient pas d'essences arborées.

Entité linéaire boisée, dont l'emprise serait $>$ à 10 m pourra être considérée comme une surface boisée.



Dans quels cas de figure les entités sont inventoriées ?

On cartographie les entités

Interface Agricole/Agricole
 Interface Agricole/Boisement (dans les cas où une gestion différenciée existe entre le boisement et la haie périphérique)
 Interface Agricole/Eau (linéaire ou surfacique)
 Interface Agricole/Zone urbanisée
 Interface Agricole/Voirie

On ne cartographie pas les entités

A l'intérieur des zones urbanisées, ou plus globalement lorsque l'entité ne se trouve pas à l'interface d'une zone agricole (ou une zone susceptible de le redevenir agricole dans un futur proche).



Pré-localisation du bocage (étape réalisée au bureau)



Pour rappel, sont inventoriés dans le cadre de la mission : les haies, les talus, les alignements d'arbres, les surfaces boisées et les arbres isolés

Les données ressources



+ BD PARCELLAIRE (2018)

Phase de terrain (travail itinérant sur tablette)

Plusieurs éléments ne peuvent pas être appréciés sur simple vue aérienne :

- Vérification de la présence actuelle de l'entité (vue aérienne de 2016);
- Caractérisation du type de haie;
- Essences ;
- Hauteur de la haie ;
- Etc.

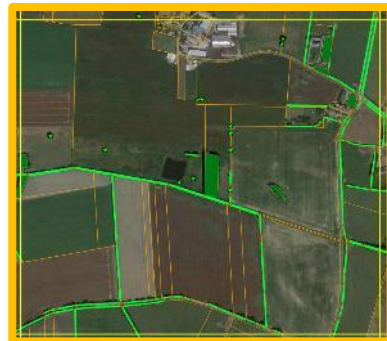
La phase de terrain vise à compléter le plus exhaustivement possible la table attributaire du SIG



Carte ENVOLIS

→ Réunion de restitution du pré-inventaire lors de la seconde réunion avec le GCB

3. Les premiers résultats



Première analyse chiffrée suite à la prélocalisation

Ces données ne sont pas définitives et seront amenées à évoluer en fonction de la réalité constatée sur le terrain

La Chapelle-Glain

Entités linéaires : haies, talus et alignements d'arbres

227 km

soit une densité moyenne de
65,3 ml/ha

70,4 ml hors surface boisée

Surfaces boisées :

251 ha

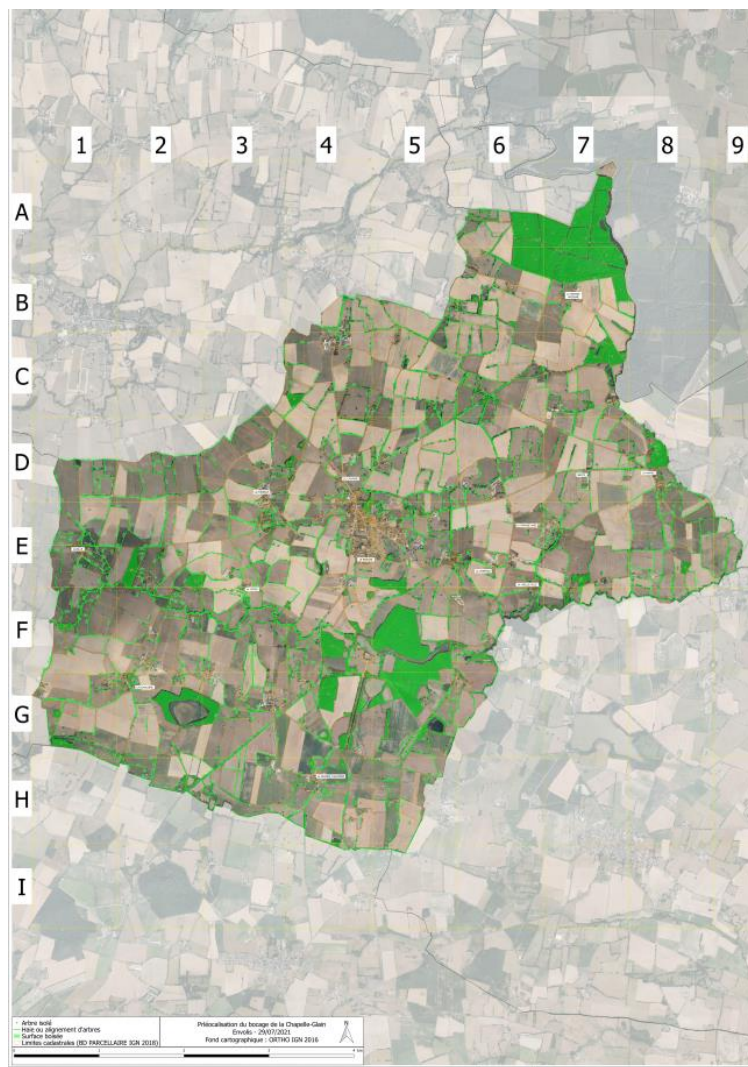
soit environ

11% du territoire boisé

Arbres isolés :

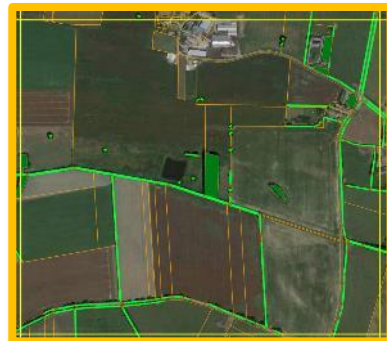
813

Carte issue du pré-inventaire (pré-localisation)



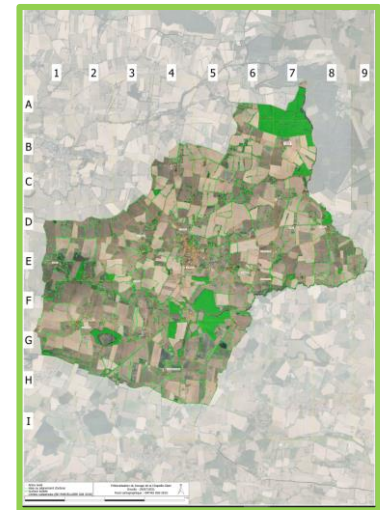
Avant confirmation et renseignement des caractéristiques sur le terrain

4. Les prochaines étapes



Les prochaines étapes

- Communication sur la démarche et la consultation
Octobre
- Inventaire des éléments bocagers sur le terrain
Octobre/Novembre : Semaines 43 à 44
- Consultation de la carte des éléments bocagers en
mairie
Novembre/Décembre : Semaines 45 à 49
- Contre-visites (si nécessaire)
Décembre : Semaine 50



Focus sur la communication

*L'inventaire bocager concerne tous les acteurs.
Prévoir une communication à destination de l'ensemble de la population.*

Des éléments de communication :

- Inventaire et diagnostic du bocage dans le cadre de la révision du PLU
 - Connaître le patrimoine bocager (richesse, qualité)
 - Connaître les enjeux et les intérêts du bocage sur la commune et ses multiples services rendus
 - Réfléchir à son évolution possible en fonction des usages
 - Permettre l'entretien courant du bocage
 - Outil à utiliser en complémentarité des programmes d'aide à la replantation
-
- Pilotage : la commune via un travail collectif (Groupe Communal Bocage)
 - Réalisation : Bureau d'étude Envolis
 - Accompagnement technique : Syndicat Chère Don Isac dans le cadre de son Contrat de Territoire Eau 2020-2022.
 - Calendrier attendu : 8 mois d'étude

Calendrier prévisionnel

Etape	JUILLET					AOÛT					SEPTEMBRE					OCTOBRE					NOVEMBRE					DECEMBRE					JANVIER				
	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52	S1	S2	S3	S4	S5		
R01 : réunion de lancement	■																																		
Pré-localisation du bocage			■	■	■	■	■	■	■																										
R02 : présentation de la pré-localisation																																			
Phase de terrain																																			
R03 : présentation du pré-inventaire au GCB																																			
Consultation et permanences en mairie																																			
Contre-visites																																			
R04: validation de la carte de l'inventaire par le GCB																																			
R05 : définition des outils de protection du bocage																																			
Rédaction du diagnostic et du règlement																																			

→ Programmation de la R03

1, allée du Rocheteur
44 590 DERVAL

Contacts



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

Thomas Jolly

Responsable Pôle Agriculture Bocage

thomas.jolly@cheredonisac.fr

Mobile : 06 34 16 32 75

Standard : 02 40 07 75 37

Tiphaine Lalloué

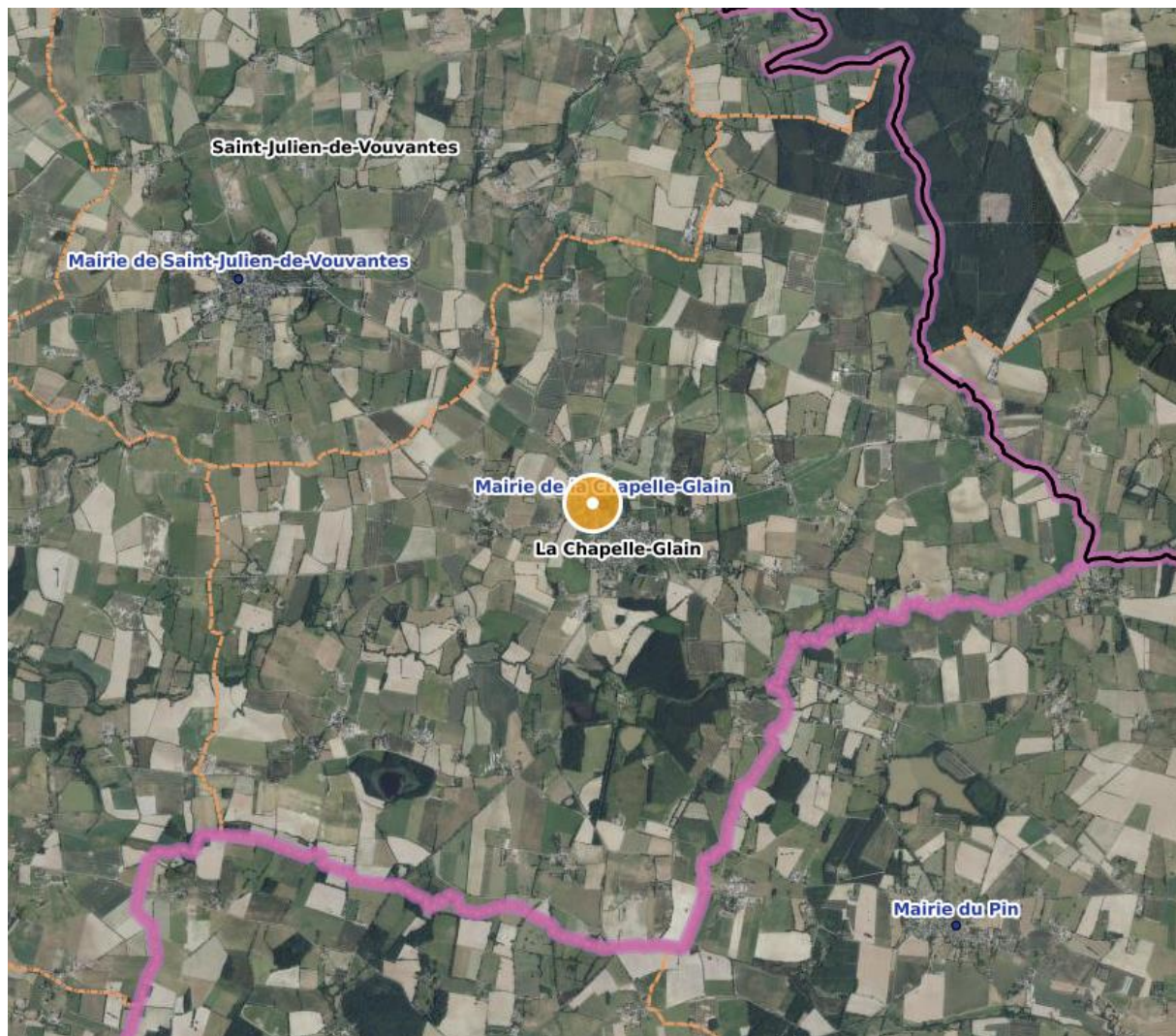
Animatrice Bocage

tiphaine.lalloue@cheredonisac.fr

Mobile : 06 28 62 04 55

Standard : 02 40 07 58 33

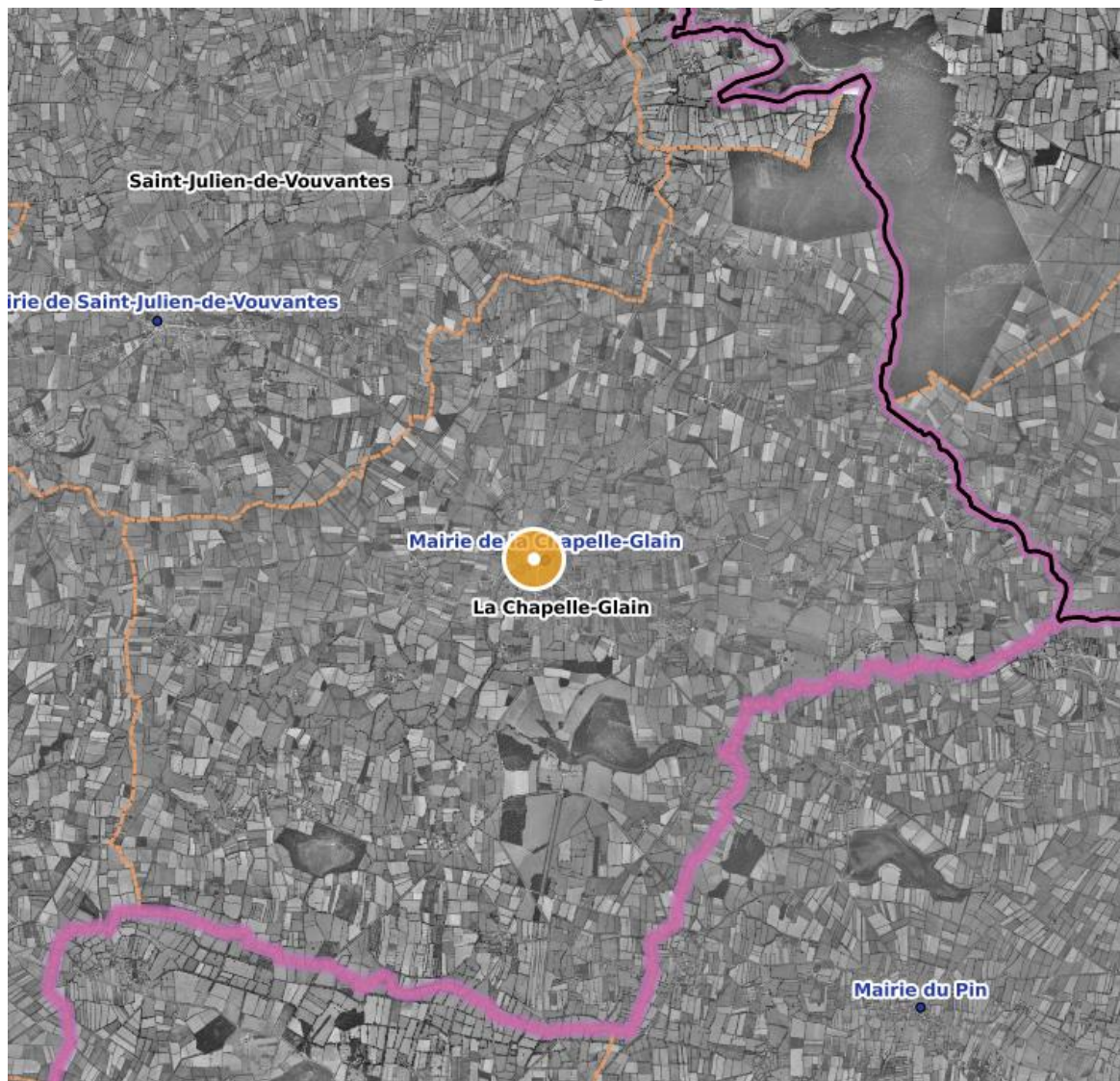
L'évolution du bocage sur la commune



Orthophoto 2020

Source géoportail

L'évolution du bocage sur la commune



Photographie aérienne 1950/1965

Les intérêts du maillage bocager

- maillage pour
- ▶ l'hydraulique,
 - ▶ la biodiversité,
 - ▶ l'agriculture
 - ▶ ...

